



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET de l'OISE

AVIS AU PUBLIC

Projet de création d'un giratoire en entrée de la zone d'activités économiques (ZAE) du hameau d'Argenlieu de la commune d'Avrechy

par la communauté de communes du Plateau Picard

Par arrêté préfectoral du 20 juin 2013, sont prescrites, du lundi 9 septembre 2013 au vendredi 11 octobre 2013 inclus, sur le territoire du hameau d'Argenlieu de la commune d'Avrechy, les enquêtes publiques conjointes :

- portant sur l'utilité publique des travaux et acquisitions foncières nécessaires à la réalisation d'un giratoire en entrée de la ZAE du hameau d'Argenlieu ;
- et parcellaire, à l'effet d'identifier la ou les parcelles à exproprier et leurs propriétaires ou ayants droits.

Permanences du commissaire enquêteur

Conformément à la décision n° E13000174/80 du 28 mai 2013 du tribunal administratif d'Amiens, M. Philippe LEGLEYE, ingénieur en BTP en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et se tiendra à la disposition du public en mairie d'Avrechy aux dates et heures suivantes :

- le lundi 9 septembre 2013 de 16 H à 19 H
- le samedi 21 septembre 2013 de 9 H à 12 H
- le mercredi 2 octobre 2013 de 9 H à 12 H
- le vendredi 11 octobre 2013 de 16 H à 19 H

où toute correspondance pourra également lui être adressée.

M. Jacques BERTIN, ingénieur spécialisé en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Il remplace le titulaire en cas d'empêchement et exerce alors ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.

Dépôt des dossiers et registres

Pendant 33 jours consécutifs, les dossiers soumis à enquêtes seront mis à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de la mairie d'Avrechy et à la préfecture de l'Oise.

A l'issue des enquêtes, les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de d'Avrechy et à la préfecture de l'Oise - direction des relations avec les collectivités locales - bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme, pendant un an.

Pour le Préfet
et par délégation,
le Chef de bureau

Mélanie GODBILLE